**28ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(6-17 novembre 2017)**

**République tchèque**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 6 novembre 2017 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de la République tchèque pour la présentation de son rapport.

La France salue la situation des droits de l'homme en République tchèque, avec des avancées récentes s’agissant, par exemple, de l’éducation des Roms. Des difficultés persistent néanmoins concernant la situation des Roms, des prisonniers et des travailleurs étrangers.

Dans ce contexte, la France adresse les recommandations suivantes à la République tchèque :

-         améliorer la situation de la population rom, s’agissant notamment du logement et du dédommagement des femmes Roms ayant subi une stérilisation forcée avant 2004 ;

-        améliorer les conditions de détention ;

-         mieux protéger les droits des travailleurs étrangers (hors UE)./.

Je vous remercie./.